



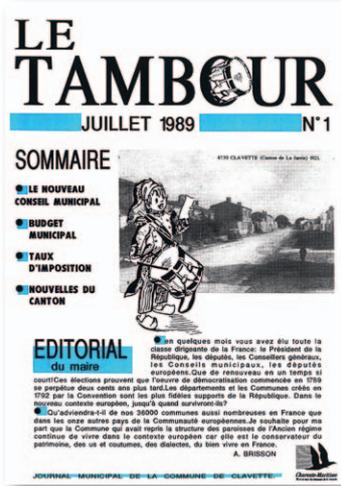
LE TAMBOUR

Juin 2018 - BULLETIN MUNICIPAL n°64

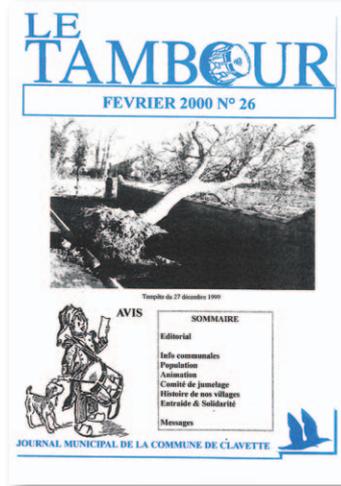
Les 35 ans du Bulletin Municipal de Clavette



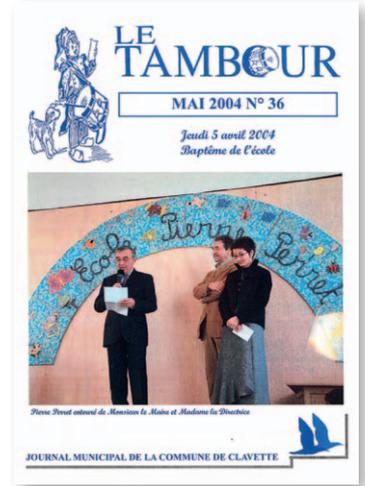
➤ 1983



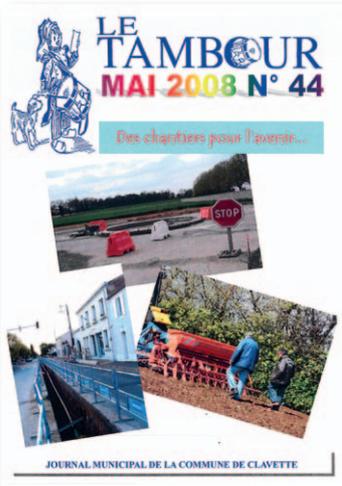
➤ 1989



➤ 2000



➤ 2004



➤ 2008



➤ 2014

Édito	p. 2
Vie communale	p. 3
Vie associative communale	p. 8
Vie extra-communale	p. 10
Culture & patrimoine	p. 12
Infos pratiques & commerciales	p. 13
Expression Libre	p. 15
Agenda	p. 16

édito

Chers Clavetaises et Clavetais,

Cette année, le bulletin communal de Clavette fête ses 35 ans. C'est un bel âge ! Ce magazine, fait par les Clavetais(es) pour tous les Clavetais(es) a réussi pendant 35 ans à vous informer et réussira longtemps, je l'espère, à vous parler des services, des événements, des travaux, du budget, bref de toutes les évolutions et les besoins de notre village.

Cette année 2018 nous prépare aussi de beaux projets : le retour des bancs publics, des travaux d'amélioration des filets et protections du terrain multisports et l'installation des premiers bancs comme première étape d'un travail pour faire de cet espace sportif boisé et sympathique au milieu du village un lieu multi-génération, mixte,... plus sûr et encore plus vivant en quelques années. L'organisation d'une journée animation-sports le 23 septembre. La recherche d'un nom pour cet espace sont en cours. Prévue également, une grosse campagne de rénovation des rues et voiries abîmées de Clavette ; la modification de la végétation invasive de la place du Pressoir (voir article page 4).

L'école de Clavette, sécurisée, gardera ses cinq classes à la prochaine rentrée scolaire mais verra l'ensemble de ses murs anciens traités contre l'humidité et assainis avant ravèlement. La rentrée scolaire à la suite du Conseil d'école et après un questionnaire adressé à tous les parents d'élèves verra le retour de la semaine de quatre jours avec l'arrêt des TAP. Pour la journée du mercredi, pour les animations et la prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires, si vous souhaitez continuer avec l'Association Familles Rurales (Montroy-Bourgneuf), n'oubliez pas d'inscrire les petits le plus tôt possible car les activités seront concentrées sur Bourgneuf au lieu de deux sites actuellement, donc avec un nombre de places plus limité. D'autres centres de plein air alentours vous sont proposés page 5.

L'appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de la fibre optique dans les fourreaux installés sur nos nouvelles communes (en continuation des câblages déjà effectués ex. Saint Rogatien) est lancé par la CDA - Prévision : la fibre à Clavette en 2019 avec, à la clef, plus de vitesse de connexion enfin ! Cet automne verra toute l'étude pour la construction des voies douces, le choix du cabinet d'ingénierie passe bientôt en commission d'appel d'offres de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Un nouveau plan est en préparation pour la Renaudière et une seconde réunion publique sera organisée si le projet financier est validé par l'Établissement Public Foncier, propriétaire du terrain et maître d'œuvre.

Enfin, cet été, commenceront les travaux de la rue des Billettes, étalés sur plus d'un an pour séquencer les réseaux : le plus profond d'abord, les réseaux humides puis après tassement et bitume provisoire, les réseaux secs et enfin toujours après stabilisation du terrain, la couche de surface (Plus d'informations page 4).

Et aussi, des animations de qualité toute la saison avec plus d'ouvertures de la bibliothèque, la fête de la musique dimanche 24 juin avec la participation bénévole et gratuite de plusieurs groupes et fanfares, et un 14 Juillet étalé sur deux jours : après-midi du samedi 14 juillet à l'espace multisports pour les familles avec enfants par le comité des fêtes et le repas républicain avec son spectacle et sa musique à danser le dimanche 15 juillet. Enfin, je voudrais saluer les 25 ans au service de la commune de Clavette de Frédérique Torlini qui prend sa retraite le 1^{er} juillet. Et bienvenue à notre nouvelle secrétaire générale Audrey Denimal... (Plus d'informations page 6)

Nous vous souhaitons une belle saison d'été et d'automne...

Construisons ensemble un village où il fait bon vivre !

Votre Maire,
• Sylvie Guerry-Gazeau





BUDGET COMMUNAL

Le budget 2018, réalisé sur les bases de débats en commission des finances, a été voté le 28 mars par tout le conseil municipal moins une voix. Il a été établi avec la volonté :

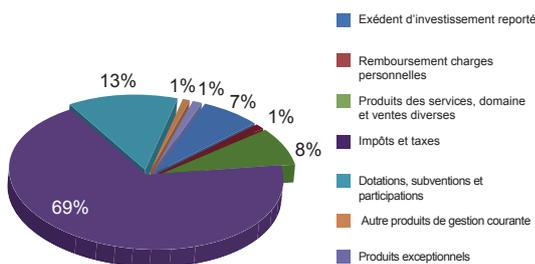
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de réaliser les investissements indispensables en mobilisant les subventions auprès de toutes les institutions chaque fois que possible.

Avec une population légale donnée par l'INSEE pour 2018 de 1351 habitants, le nombre de Clavetais est en augmentation de 2% par rapport à 2017.

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élevant à 855 450 €, correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, concessions cimetière, locations...), aux impôts locaux qui ont été augmentés de 1.02 % pour préserver les réserves financières, aux dotations versées par l'Etat et l'Intercommunalité, aux aides de l'état pour les

Recettes de fonctionnement

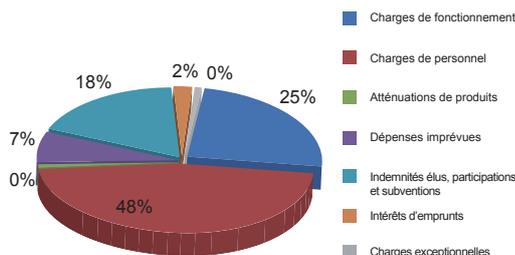


derniers salariés en contrat aidé.

Il est à noter que la dotation de fonctionnement a baissé encore cette année de 3 % par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement, équilibrées aux recettes de fonctionnement, sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel communal, les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les contributions aux groupements territoriaux et les intérêts des emprunts à rembourser.

Dépenses de fonctionnement



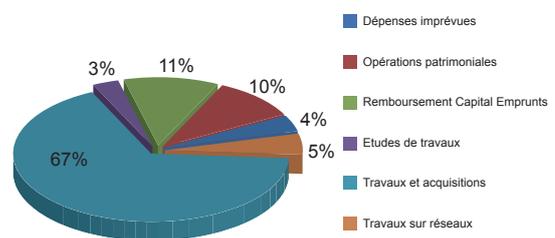
Les salaires des employés communaux représentent 49 % des dépenses de fonctionnement. La commune compte 11.5 salariés au 1^{er} janvier 2018. La somme de 56 000 €, excédent reporté de 2017 a été porté en réserve financière.

La section d'investissement

Le budget d'investissement s'élevant à 433 295 € prépare l'avenir, il est lié aux projets de la commune à moyen ou long terme.

- en dépenses : toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

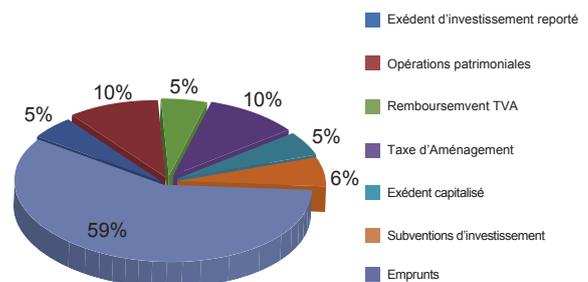
Dépenses d'investissement



- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le remboursement par l'état de la TVA sur les travaux payés en N-2 (2 ans révolus).

En 2018, le conseil municipal reste mobilisé sur un des projets

Recettes d'investissement



essentiels du mandat : l'aménagement du chemin des Billettes qui doit permettre à terme la mise aux normes pour le déplacement des personnes à mobilité réduite incluant l'accessibilité à la salle des fêtes (une obligation légale).

Le montant global du projet n'est pas connu à ce jour, mais la commune entend bien solliciter les institutions pour l'obtention de subventions au taux le plus élevé possible.

Dès cette année, ce sont les travaux de réfection du réseau pluvial qui vont commencer pour un montant de 280 000 € TTC comprenant la maîtrise d'œuvre confiée à l'UNIMA.

Suivront les travaux d'enfouissement du réseau électrique puis du réseau Télécom, pour un montant de 22 000 €, ces travaux seront conduits par le Syndicat départemental d'électrification.

• Frédérique Torlini

PROGRAMME 2018 : deux chantiers conduits et financés par la mairie commencent bientôt :



La Place du Pressoir

La végétation constituée de bambous s'avère extrêmement invasive. Leurs racines s'infiltrant sur les propriétés privées des riverains, soulèvent les clôtures en bois et se glissent dans chaque anfractuosité de béton. C'est particulièrement visible côté parking. Malgré deux campagnes par les services techniques de mise en place de barrages naturels, toiles et plastiques épais anti-racines, rien n'y fait. Cette végétation aussi jolie soit-elle est de plus en plus épaisse et commence à attaquer le bitume

et les autres revêtements. Donc au diable l'exotisme, revenons à des plantations et des végétations locales plus adaptées et plus faciles à contenir !

Un dossier a été monté d'une valeur de 7.000 €, accepté par le Département qui le subventionne à 35% comprenant l'arrachage des bambous, le montage de nouveaux murs de clôture en bois dès le mois de juin et une replantation à l'automne de groseilliers, cassissiers, lavandes et vignes en treille...

Le Chemin des Billettes

Du CD108 au Calvaire jusqu'à la Place du Pressoir, CD203, les travaux incluront les deux cheminements piétons et vélos qui coupent la rue de La Gravelle jusqu'à la rue du Grand Chemin pour les arrêts de bus et pour nos jeunes du collège. La mairie, maître d'ouvrage, est aidée par le Syndicat Départemental de la voirie en tant que maître d'œuvre... Pour faire suite à la réunion publique, des modifications ont été apportées au plan général (élargissement de la bande roulante permettant aux gros véhicules de se croiser, réaménagements stationnements, espaces verts...).

Dès cet été, au plus tard en septembre, commenceront la réfection des réseaux humides, notamment celui des eaux pluviales, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'UNIMA. Le coût de ces travaux s'élève à 280 000 € TTC, comprenant cette maîtrise d'œuvre, et sera financée par l'emprunt.

S'en suivront quelques travaux sur le réseau d'eau potable pris en charge par le Syndicat Départemental des Eaux ainsi

que sur le réseau d'assainissement des eaux usées pris en charge par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Ces réseaux auront à faire face à des difficultés liées au manque de profondeur, de largeur (de la partie CD 203 au chemin de la Cure) et de dénivellation.

Une période minimum de tassement de trois mois sera nécessaire avant les travaux sur les réseaux secs (gaz, téléphone, internet, fibre, électricité...) qui demanderont également une période de stabilisation. Entre chaque réseau et avant la couche finale de revêtement de

surface, des couvertures provisoires en bicouche seront posées.

Un cahier de suggestions, d'avis, et le dernier plan du Syndicat Départemental de la Voirie sont consultables à l'accueil de la mairie.

Un courrier sera adressé aux riverains directs par phase concrète de travaux, et une information sera visible sur le site web www.clavette.fr – onglet « aménagement du chemin des billettes ».

• Sylvie Guerry-Gazeau



TOUT SAVOIR SUR LE CHEMIN RURAL (Les Chemins du Chapitre, du Dognon, de la Porcherie, de Pommerou, etc.)

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public ou à accès limité (riverains, service, exploitants, troupeaux et mobilités douces) qui n'ont pas été classés comme voies communales. La destination du chemin peut être définie notamment par l'inscription sur le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Ils sont différents des routes communales, des routes départementales ou nationales et des rues, qui elles, sont classées dans le domaine public communal. Ce sont des chemins étroits, souvent de 4 m de large, plus rarement d'un maximum de 6 m. Ils font souvent partie du domaine privé de la commune. Le chemin rural est entretenu par la commune, mais il ne s'agit pas d'une obligation légale (article L.141-8 du Code de la Voirie Routière) - S'ils sont intégrés

dans le domaine public ils doivent dans ce cas être entretenus sur la bande roulante mais pas forcément bitumés. Ils peuvent être en terre ou empierrés..., sans obligation de création de trottoirs sur les bas-côtés. Les bas-côtés, d'une largeur de 1 m de chaque côté de la bande roulante sont souvent enherbés. La réglementation qui s'applique quand il n'y a pas de panneau de limitation de vitesse est simple : le conducteur doit adapter sa vitesse à la voirie et aux conditions climatiques. Aussi, nous conseillons à leurs utilisateurs de se garer sur le bas-côté dans les cas de croisement avec d'autres véhicules.

• Sylvie Guerry-Gazeau





RENTREE 2018 : Offres de garde du mercredi et des vacances scolaires

Suite au vote en conseil d'école du 9 novembre 2017, à partir de septembre 2018, la semaine scolaire pour les écoles de Clavette et Montroy passe à quatre jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Plusieurs possibilités de garde pour la journée (ou demi-journée) du mercredi s'offrent aux parents, aux alentours de Clavette. Les capacités d'accueil peuvent être limitées, aussi n'attendez pas le dernier moment pour inscrire votre (vos) enfant(s).

ENFANTS de 3 à 12 ans :

→ AFR Bourgneuf

Rue du Treuil- 17220 Bourgneuf

Renseignements horaires et tarifs :

Email : afr.bourgneuf@gmail.com

Site : www.bourgneuf.fr/accueilPeriscolaire

Tél : 05 46 55 01 83



→ Centre de La Jarrie

Enfance Sports et Loisirs

3 tranches d'âges :

Les Crapules de 3 à 5 ans

Les Schtroumpfs de 6 à 8 ans

Les Minions de 9 à 12 ans

39, rue des Canons - 17220 La Jarrie

Renseignements horaires et tarifs :

Email : inscriptions.alsh@orange.fr

Site : esl-lajarrie.jimdo.com

Tél : 05 46 35 84 11



→ Centre Social de

Dompierre sur Mer et Sainte Soule

Centre Social Village d'Aunis

7 rue du Lt Botton 17139 Dompierre s/mer

Renseignements horaires et tarifs

(majorations pour les hors communes) :

Email : cs.villagesdaunis@orange.fr

Site : www.villagesdaunis.centres-sociaux.fr

Tél : 05 46 35 38 97

ENFANTS de 6 à 16 ans :

→ Centre de Cheusse

Accueil classique ou en club nature.

CLUB NATURE : à la journée ou 1/2 journée, avec ou sans repas (préparé sur place et local).

Activités autour de la Nature et l'Environnement (observation, création, jeux, expériences, jardinage, cuisine...)

4 tranches d'âges :

Les Clowns-Diabolos (6-7 ans)

Les Kids (8-10 ans)

Les Simpsons & Beatles (11-13 ans)

Les Zados (14-16 ans)

Route de Cheusse - La Gabardelière
17220 Sainte Soule

Renseignements horaires et tarifs :

Email : cheusseloisirs@orange.fr

Site : www.cheusse.fr

Tél : 05 46 55 09 80



• Mathilda Klein

Se tenir informé des actualités de la mairie de Clavette

Plusieurs outils vous permettent de vous tenir informés des actualités de la mairie :

- Le site internet www.clavette.fr: Vous trouverez en quelques clics l'agenda des animations sur la commune, l'édition avec les actualités, les menus de la cantine de l'école, les comptes rendus des conseils municipaux, des outils pour vos démarches administratives, etc.

- La newsletter/lettre d'information : Chaque mois, soyez les premiers informés des événements et des informations importantes. L'inscription se fait sur la page d'accueil du site internet de Clavette.



- La page Facebook « Mairie de Clavette 17220 ». Toute l'actualité et les événements de la mairie en images.

- Les affiches : Au fil des événements, des affiches sont accrochées sur des panneaux d'affichage à la mairie, place du Pressoir, à Croix Fort, Pommerou et à la salle des fêtes.

- Les flyers : Régulièrement nos équipes distribuent dans vos boîtes aux lettres des flyers annonçant les activités et informations de la commune.

- Le Tambour : Deux fois par an la mairie édite un bulletin municipal présentant les projets et les moments forts de Clavette.

• Camille Pabois

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

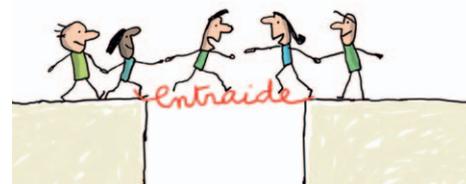
Vous rencontrez des difficultés financières (factures énergie, eau, cantine, etc.) ?

Le CCAS de votre commune est là pour vous aider en collaboration avec le SIVOM de la Plaine d'Aunis.

Vous voulez constituer une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ?

Le CCAS de votre commune est là pour vous aider en collaboration avec le Conseil Départemental.

Pour chaque situation, un dossier est à constituer en mairie, la liste des pièces à fournir est disponible sur le site internet ou sur demande à la mairie.



Votre CCAS vous propose également, sur inscription, de participer à un repas, chaque fin d'année, à partir de 65 ans.

D'autres actions ponctuelles d'aides et d'accompagnement des personnes (papiers administratifs, solitude, livraison fuel, aides aux handicaps...) sont menées par les 8 membres qui le composent à parité de 4 élus du conseil municipal: Marie-Ange CHABIRAND, Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Zoulikha REZZOUG et Isabelle GUENAIRE. Et 4 bénévoles que nous remercions : Thierry CAUGNON, Maité MASSON, Joël GAULPEAU, Christiane LEBRUN.

• Frédérique Torlini et Audrey Denimal

Mme Torlini, secrétaire générale, part en retraite

En 1993, Mme Apostle, secrétaire de mairie, m'a annoncé qu'elle cessait son activité à la fin de l'année. La commune a donc lancé un avis de recrutement. Après quelques entretiens avec les candidats, c'est Mme Torlini qui a été choisie...



Le 1^{er} décembre 1993, elle a pris ses fonctions en doublon et le 2 janvier 1994, elle occupait ses fonctions seule.

Cette année-là, la commune venait de décider la rénovation totale de la mairie. Pendant les travaux, Frédérique a passé presque toute l'année dans un bungalow, qui prenait l'eau à la moindre averse, installé sur le parking actuel de la place du Pressoir. Elle a su s'investir dans le choix du mobilier de bureau, des moyens de rangement et du classement des archives. La commune a aussi investi dans l'informatique avec tous les logiciels indispensables au bon fonctionnement

Lorsque l'on m'a demandé d'écrire un article pour le départ en retraite de Frédérique, j'ai cherché le mot qui la caractérisait le mieux. Plusieurs me sont venus à l'esprit immédiatement, rigueur, intégrité, expérience, loyauté, mais celui qui je crois résume parfaitement l'ensemble de sa carrière dans notre commune c'est « l'ENERGIE ».

Frédérique, cette force inépuisable et communicative, mise durant plus de vingt ans au service de notre village, des Clavetais, de ses collègues et des élus qui ont croisé son chemin.

Elle a très tôt choisi le service public et la fonction communale, trouvant dans cet emploi de proximité, un épanouissement, un sens du devoir et des responsabilités.

Elle connaît Clavette sur le bout des doigts et elle s'est engagée auprès des équipes

d'une mairie. Vous avez su vous adapter rapidement à tous ces logiciels notamment Publisher avec lequel « Le Tambour » a reçu le 2^e prix du concours des journaux communaux des communes de moins de 1000 habitants du Poitou Charentes.

Avec l'accroissement de la population, en 1997, Aurore Delahaye, jeune stagiaire, est embauchée en renfort. En 2003, Aurore nous a quitté, remplacée par Sophie Lafont qui débutait sa carrière. La formation a été tellement efficace qu'elle est restée presque 15 ans à seconder « son prof ». Devenue formatrice agréée par le Centre de gestion 17, Frédérique a reçu en mairie une dizaine de stagiaires. Elle est aussi membre du jury de concours pour la fonction publique territoriale. Devant tant de compétences, je lui ai proposé plusieurs fois de présenter le concours de rédacteur. En 2006, elle a enfin franchi le pas brillamment en étant reçue 1^{ère}.

Je veux personnellement vous remercier pour ces 14 années passées à travailler ensemble pour le bien de la commune et de ses citoyens. Maintenant, vous allez retrouver la liberté totale de votre emploi du temps et vous pourrez ainsi avec Serge, quand vous le voudrez, sillonner les GR de France et d'Europe. Bonne retraite.

• **André Brisson**
(maire de 1977 à 2008)

municipales pour son développement harmonieux.

Ensemble nous avons partagé de multiples projets, préparé les budgets annuels et géré les finances locales afin de trouver la bonne synthèse (ou le bon équilibre) entre fonctionnement et investissements. J'ai trouvé auprès d'elle une collaboratrice attentive, disponible toujours réceptive aux choses nouvelles et une volonté sans égale pour les projets novateurs. Bref une parfaite adaptabilité.

Je suis certain qu'elle savourera pleinement cette nouvelle « ère » car tout ne s'arrête pas aujourd'hui, bien au contraire, il lui reste tellement de choses à accomplir pour elle-même et pour les autres.

Heureuse retraite à vous Frédérique.

• **Thierry Caugnon**
(maire de 2008 à 2014)



Vous rencontrerez désormais Audrey Denimal, notre nouvelle secrétaire générale, qui ne manque pas non plus de grandes qualités.

Lauréate du concours de catégorie B+, Audrey a été sélectionnée parmi les candidats qui ont postulé en début d'année pour le poste de secrétaire de mairie.

De formation commerciale (diplôme d'école de commerce obtenu à Toulouse). Après plusieurs expériences dans le privé, Audrey a suivi la formation de secrétaire de mairie, dispensée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime en 2010. Il se trouve qu'elle a effectué la pratique de cette formation à la mairie de Clavette.

Suite à plusieurs remplacements de secrétaire de mairie dans les communes voisines (Vérines, Salles sur mer, Cram-Chaban), Audrey a été titularisée en tant que chargée des finances au SIVOM de la Plaine d'Aunis, en 2014.

Forte de solides compétences, cette jeune femme de 42 ans accomplira avec énergie, dynamisme et attention, sa mission de service public auprès de la population clavetaise.

Nous lui souhaitons une belle et longue carrière.

Collaboratrice historique du maire de Clavette et des conseillers municipaux depuis 1993, elle est l'exemple même de la fidélité à une commune. Son rôle est de mettre en œuvre les politiques décidées par l'équipe municipale, de veiller au respect des procédures administratives et à la légalité de l'ensemble des services. Elle organise les services de la commune, élabore le budget avec le maire et gère les ressources humaines de la collectivité. Brillante, organisée, énergique, elle est un exemple de rigueur et de constance dont nous avons tous eu à nous féliciter. C'est pour ces raisons que j'ai demandé à ce que lui soit décernée la médaille du travail.

Mais Frédérique c'est aussi une femme profondément humaine, « les pieds sur terre » et d'une grande ouverture d'esprit. C'est un « bras droit » qui n'a jamais compté ses heures pour m'aider à trouver la solution la meilleure dans les intérêts de la commune et de ses habitants. Equité, sens de la justice chez elle, sont des maîtres mots. Nous la remercions du fond du cœur.

Nous lui souhaitons une retraite active et du temps pour sa famille et ses ami(e)s.

• **Sylvie Guerry-Gazeau**
(maire depuis 2014)



APE MONTROY CLAVETTE



Lors du carnaval du 28 avril, les enfants de Clavette et Montroy ont pu défiler derrière le superbe char construit par quelques papas et les enfants de l'école de Montroy durant les TAP. Un éléphant majestueux les a recouverts de confettis pendant tout le trajet.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- tous les parents qui ont offert les gâteaux pour le goûter des enfants au Carnaval.
- Mme le maire de Clavette qui a prêté sa grange pendant plusieurs mois pour la construction du char.
- la mairie de Montroy qui a prêté le camion pour transporter le char lors du défilé.
- l'association Familles rurales pour participer à la création du char durant les TAP à Montroy.
- tous les commerçants de Clavette, de Montroy et alentours qui ont offerts des lots, permettant d'offrir 50 lots à cette tombola.

Et à tous ceux qui ont acheté des billets de Tombola permettant ainsi de contribuer à l'achat de vélos pour les maternelles et aux sorties scolaires à Cheusse, sur l'île d'Aix et à Grève/Mignon.

Le prochain et dernier rendez-vous très attendu de cette année scolaire est la kermesse géante suivi d'un dîner tous ensemble sur le parc multisports de Clavette le samedi 23 juin dès 16h pour les enfants des DEUX ECOLES de



Montroy et Clavette.

Plus de 20 stands de jeux : château gonflable, pêche à la ligne, chamboul'tout, famille dinosaure, bataille navale géante, puissance 4, x plus, billard à canne, arbalouette, équilibre géant, course en sac, tir à la corde, mille sabord, speed roll, maquillage, tir à la poule...

Cette année, nous proposons également aux élèves de CM1-CM2 de tenir un stand pendant 30 à 45 mn selon leur disponibilité.

APE MONTROY CLAVETTE

Renseignements:

Tél. 06 59 28 25 92

Facebook [ape clavette montroy](#)

COMITÉ DES FÊTES



Pour sa quatrième édition, le comité des fêtes de Clavette a eu le plaisir d'offrir des œufs en chocolat le lundi de Pâques au parc multisports de Clavette à 49 enfants, l'année dernière 36 petits chasseurs d'œufs étaient présents. L'équipe du comité et moi-même remercions la participation du jeun' épi (Fred et Véronique) boulangerie de Clavette, (Vanessa et Thomas) U express de St Rogatien, les bénévoles, les participants.



Quelques dates à retenir :

→ 6/07/18 balade nocturne

→ 14/07/18 jeux XL, baby géant, manège, jeux gonflables, pétanque, restauration et buvette sur place etc .

→ 09/09/18 vide grenier

→ 16/09/18 journée pêche

→ 28/10/18 belote

→ 31/10/18 halloween

Il y aura d'autres manifestations avant la fin de l'année.

• **Christophe Vanpouche,**
président du comité des fêtes de Clavette

Tél : 06 16 48 81 79

LES PETITS LOUPS

L'association les petits loups accueille les enfants de **3 à 6 ans filles et garçons** le mercredi après-midi **de 16h à 17h30** au terrain multisports de clavette.

Nos tout Petits seront ravis d'apprendre à manier le ballon de façon à les initier aux joies du football.



• **Christophe Vanpouche**
Président des Petits Loups - 06 16 48 81 79

GYM DOUCE avec Emmanuelle

La gym douce est un cours efficace et varié, accessible à tous.

Basé sur des techniques et mouvements issus de la méthode Pilates et du Yoga dynamique, ce cours vous permettra de renforcer vos muscles profonds, et en particulier ceux de la ceinture abdominale et du dos.

Vous effectuerez un enchaînement d'exercices basés sur la respiration, la concentration, l'alignement du corps, le centrage et le maintien de plusieurs postures.

En utilisant ces différentes combinaisons, vous améliorerez le maintien de votre colonne vertébrale, générant un meilleur maintien postural, ainsi que votre équilibre.

Vous vous sentirez plus forts pour vos activités du quotidien, obtiendrez un corps plus tonique et améliorerez votre condition physique.

Que vous soyez sportif ou non, j'adapte mes séances en fonction de vos particularités !

Alors n'hésitez plus, contactez moi !

BE PURE Coaching

Équilibrez votre corps



Coaching sportif à domicile
Forme et bien-être sur mesure

Emmanuelle
Éducatrice sportive diplômée d'état
Tel: 07 64 44 80 80
bepurecoaching@gmail.com

Tarifs : 70€ la carte de 10 séances

Horaires : le Jeudi **de 19h à 20h** de septembre à juillet



06 71 61 91 89

 Sandrine Fit Danse

ZUMBA

Pour la 3^e année consécutive sur Clavette, Sandrine, Instructeur Zumba Fitness, ex-danseuse du Moulin Rouge et professeur de danses de couple et de cabaret, vous accueille pour un cours de Zumba adultes à la salle des fêtes.

L'activité aura lieu à la rentrée 2018 le mardi soir de 20h00 à 21h00.

• Sandrine



ZUMBA
FITNESS

SANDRINE FIT DANSE



L'ÉOLIEN

Comme vous pouvez déjà le découvrir sur le site internet de la commune, l'éolien fait débat. Que faut-il en retenir, où en est-on ?

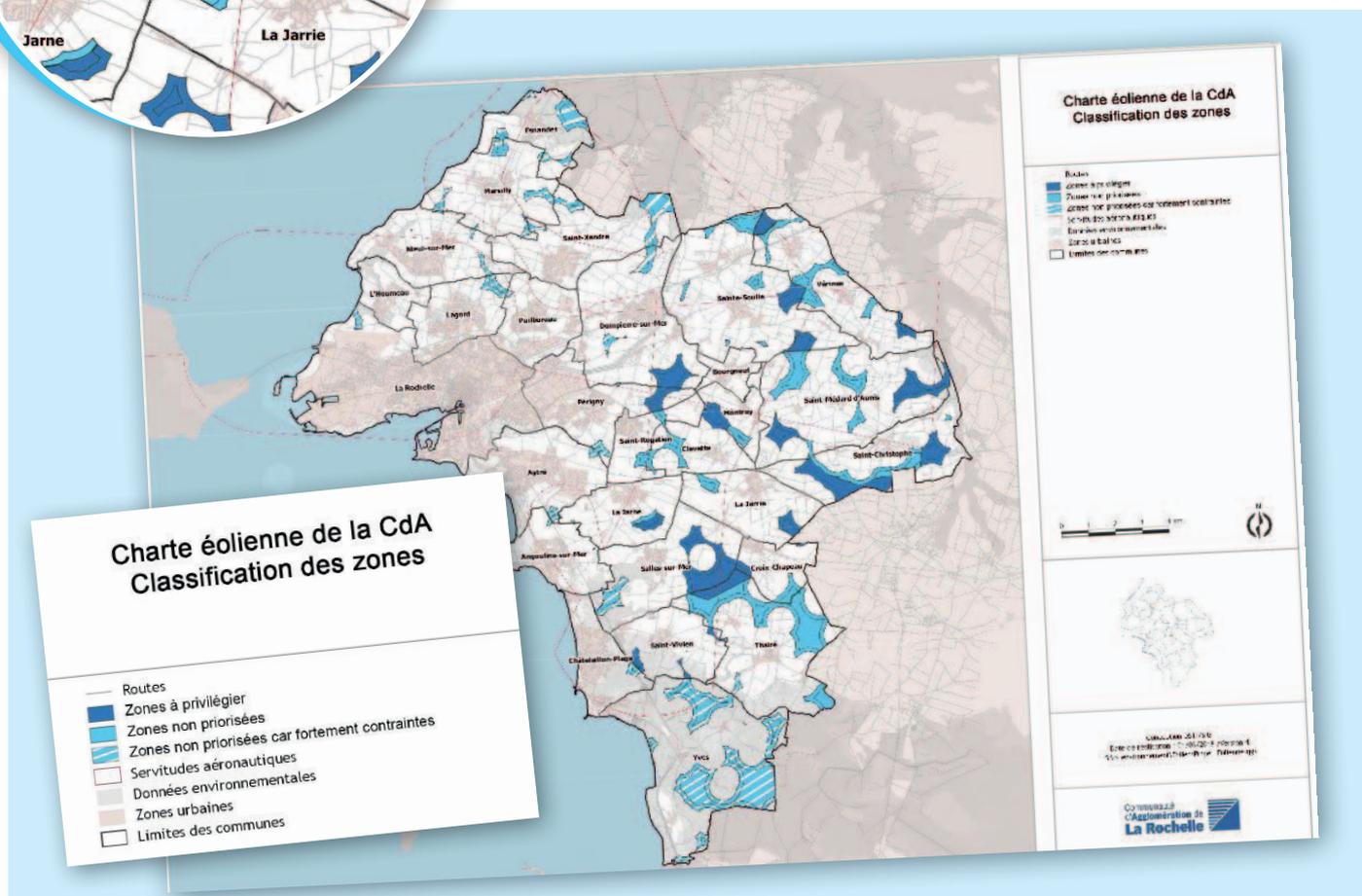
Pour qu'un projet d'installation de parc éolien voit le jour, il faut compter sept à huit années entre études techniques, environnementales, paysagères et patrimoniales afin notamment, de s'affranchir de toutes les contraintes. En plus de la distance entre un mat d'éolienne et un groupe d'habitations (500 m dans le cas de la réglementation nationale, 650 m proposé dans le cadre de la charte éolienne sur le territoire de la CDA), il existe bon nombre de critères à prendre en compte : couloirs aériens, lignes haute

et très haute tensions, autoroutes et voies express, voies ferrées, bois et forêts, proximité d'un poste source électrique, zones hertziennes, zones protégées, couloirs de passage des oiseaux migrateurs et chiroptères, flore, faune (Natura 2000) et bien d'autres encore. Ces études sont réalisées par des cabinets agréés et indépendants. Puis après contacts pris avec les élus, exploitants et propriétaires, et la signature des promesses de bail, une étude d'impact est réalisée. Viennent ensuite le dépôt et l'instruction des demandes d'autorisations et la demande de raccordement au réseau électrique. Enfin une consultation du public et des commissions départementales sont engagées avant la signature par le préfet, seule autorité compétente dans ce domaine, des décisions administratives.

La CDA, avec le concours des 28 communes a élaboré une charte (présente sur le site ou consultable en mairie) définissant les obligations et exigences, avant, pendant et après la mise en place de ces structures. Cette charte a été adoptée suite au vote du conseil communautaire du 29 Mars 2018. Bien que non opposable juridiquement, cette charte a le mérite de faire savoir aux développeurs que l'ensemble des communes de la CDA doit être consulté et que l'implantation d'une ou plusieurs éoliennes s'inscrit dans le cadre d'un projet global de développement de l'énergie éolienne et ne peut faire l'impasse sur les communes limitrophes.

À notre connaissance, à ce jour, seul un mât de mesure, nécessaire dans le cadre d'une pré-étude, pourrait être implanté sur la commune. Deux de ces mats sont en cours de mise en place. L'un sur la commune de La Jarrie, l'autre à l'est du treuil Arnaudeau, sur la commune de St Médard. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

• Xavier Lannelongue



UN PEU D'HISTOIRE

Les Ets BARREAU de Clavette



Ce 22 janvier 2018, l'année de ses 96 ans, Raymond BARREAU décidait de rejoindre sa femme Micheline, décédée la veille, et leur fils unique Jean Guy, décédé trois ans auparavant ; à leurs obsèques, le samedi 27 janvier à La Jarrie, les anciens des Ets BARREAU se souvenaient avec émotion de leurs patrons, Raymond et Robert, son grand frère décédé trop tôt en 1969.

Jean Guy s'est beaucoup investi dans l'histoire de Clavette ; nous, ses cousines et cousins, souhaitons aujourd'hui évoquer celle des Ets BARREAU, et honorer la mémoire de leurs fondateurs.

bloque les rayons entre le moyeu et la jante, assurant la solidité du montage.

Ce métier ancestral, comme tous les métiers artisanaux, nécessite un grand savoir-faire, en particulier dans le travail du bois, que les compagnons acquéraient auprès des artisans expérimentés ; François l'a transmis à Désiré, qui l'a transmis à ses fils ; preuve en est la bicyclette en bois que Raymond a fabriqué au début de sa retraite.

Après le mariage de Raymond avec Micheline TOURNADE, de Périgny, les deux frères construisent leurs maisons jumelles, libérant la maison familiale où ils installent leurs bureaux dans les années 50.

Avec l'arrivée du chauffage central, dans les années 60, il faut équiper les habitations de cuves à fioul, et les distributeurs pétroliers de camions citernes ; les deux frères se lancent dans cette activité, qui amène l'entreprise à s'agrandir, en surface et en personnel.

Pour l'anecdote, Serge (le fils aîné de Robert) construit la première citerne de camion en extérieur, en attendant le nouvel atelier de 400 m² équipé de cisailles, plieuses, presses à emboutir, équipements de soudure... A l'époque, on travaillait jusqu'à 11 heures par jour, samedi compris, et souvent le dimanche matin.

L'activité principale des frères BARREAU devient alors la fabrication de citernes de stockage pour les particuliers (de 500 l à 5000 l) et de transport routier de produits pétroliers.

François BARREAU (l'orthographe du nom a changé à partir de ses enfants) naît en 1850 à Rocé, près de Vendôme, dans le Loir et Cher ; compagnon charron (celui qui construit ou répare les charrettes), son tour de France le conduit à Bourgneuf, où il épouse Marie DENIS (la fille du garde champêtre) en 1875.

La même année, comme Bourgneuf a déjà un charron (probablement celui chez qui François a terminé sa formation), ils s'installent à Clavette, dans une ancienne distillerie proche de l'église.

Ils donnent naissance à cinq enfants, dont Désiré BARREAU, en avril 1883, qui prend la suite de son père et se marie avec Germaine BONNET, du Payaud (Puilboreau), dont il a deux fils, Robert en 1910 et Raymond en 1922.

A cette époque, les travaux agricoles se font à l'aide des chevaux de trait ; François ferre les chevaux dans sa forge, où les fers sont façonnés à la main sur l'enclume ; il est donc maréchal-ferrant ; mais il est surtout charron, et construit des charrettes et des tombereaux en bois ; le ferrage des roues est un spectacle qui attire souvent les voisins et fait la joie des enfants (nous en gardons des souvenirs précis) : le fer est forgé à la bonne dimension, puis un grand brasier circulaire est allumé dans le quereux (*) ; une fois le fer porté au rouge sur les braises, il faut le placer autour de la roue en bois ; en refroidissant, le retrait du fer



Désiré décède à 46 ans de la grippe espagnole, et Germaine doit reprendre la suite avec Robert, alors âgé de 19 ans, tout en continuant à tenir sa maison et à élever Raymond (7 ans).

Après deux ans de service militaire, Robert épouse Denise RENVERSEAU, de Puilboreau ; leur fils Serge naît en 1938, un an avant la guerre ; quand Josiane naît en novembre 1939, Robert est mobilisé depuis deux mois ; fait prisonnier, il ne reviendra qu'en mai 1945. En son absence, Germaine et Raymond font tourner l'entreprise familiale, qui occupe trois ouvriers.



Robert (35 ans) et Raymond (23 ans) fondent alors BARREAU Frères, et se lancent dans la fabrication des remorques agricoles ; en effet, avec l'arrivée des tracteurs, les antiques charrettes se font rares, et le travail du bois fait progressivement place à la chaudronnerie.





(Rues du Charron-Forgeron, du Dognon et du Moulin)



Camion citerne



Facture d'équipement d'un chassis



Atelier de Clavette



- 1 - Atelier et habitation des charrons (transformés depuis en logements)
- 2 - Premier atelier de chaudronnerie (transformé depuis en lofts)
- 3 - Second atelier (transformé aussi en loft)
- 4 - Troisième atelier (reconverti pour une autre activité)
- 5 - Quatrième atelier (démoli)
- 6 - Cinquième atelier (démoli)
- 7 - Sixième atelier (démoli)
- 8 - Atelier de jaugeage (reconverti pour une autre activité)
- 9 - Maisons jumelles de Robert et Raymond

Réhabilitation des anciens locaux

A la mort de Robert, en novembre 1969, l'entreprise compte déjà 40 salariés; BARREAUULT Frères devient alors BARREAUULT SA, une société anonyme familiale, dirigée par Raymond, et qui emploie Serge comme chef d'atelier, Jacky (second fils de Denise et Robert) comme comptable, puis Jean-Guy (fils de Micheline et Raymond) comme dessinateur; Josiane et Marinette (seconde fille de Denise et Robert) ne travaillent pas dans l'entreprise.

La montée en puissance de l'activité et un contrat de sous-traitance passé avec Alsthom-La Rochelle pour la réalisation de châssis métalliques destinés aux voitures SNCF conduisent à la construction d'un second atelier ; une troisième, puis une quatrième extension des locaux permettent la fabrication en continu des citernes de transports routiers d'hydrocarbures, et leur contrôle réglementaire dans un atelier spécialisé dans le jaugeage (mesure du volume des citernes).

Un des ateliers est réservé au travail de l'acier inoxydable, ce qui permet à l'entreprise de répondre aux sollicitations des constructeurs de bateaux de plaisance de la région pour la réalisation de pièces d'accastillage, et d'élargir sa production à la fabrication de citernes en inox pour les produits alimentaires (lait, vin, alcool). Pour accompagner son développement, BARREAUULT SA s'allie à LAFON SA, distributeur en matériel pétrolier de Bordeaux, qui se charge de l'action commerciale, puis entre au capital.

En 1987, malgré les nombreuses extensions, le site de Clavette est trop petit, et l'implantation en centre village génère des nuisances pour le voisinage ; l'entreprise déménage à Périgny et devient BARREAUULT - LAFON.

En 1997, à 75 ans, Raymond se retire pour une retraite méritée, laissant à LAFON SA la gestion de l'usine de Périgny.

A Clavette, la vie continue pour les locaux des anciens Ets BARREAUULT; certains ateliers sont réutilisés pour de nouvelles activités, d'autres transformés en appartements ; les bureaux sont redevenus des logements, l'ensemble accueillant aujourd'hui une dizaine de familles. Annick, la femme de Serge, habite toujours de l'autre côté de la rue, et Marinette a gardé la maison de Robert, que Denise a habité jusqu'en 2007.

(*) « quereux » : sorte de cour non fermée, entre une maison et la voie publique.

• Josiane, Jacky et Marinette

LES ANIMATIONS À VENIR

Fête de la musique à Clavette, le dimanche 24 juin de 14h30 à 21h, sur la place du Pressoir :



Cette année 2018 voit notre première édition de la fête de la musique.

A cette occasion, l'« **Harmonie d'Aigrefeuille d'Aunis** », composée d'une trentaine de musiciens, viendra vous enchanter de 14h30 à 16h avec des

musiques de films, quelques classiques et des surprises.



Suivra le groupe «**Tetra néon**», compositions Electro-Pop avec clavier, harmonica et guitare durant un couple d'heures.

Puis, «**Les Bichettes**», avec 3 filles, 3 voix, musique Pop-Folk avec guitare et Cajon (percussion) qui termineront cette journée festive de 19h à 21h.

Le comité des fêtes vous proposera boissons et gourmandises tout au long de l'après-midi.

Théâtre «Comme s'il en pleuvait», le Vendredi 29 juin à 20h30, à la salle des Fêtes :

L'école de théâtre Mots Debout présente la comédie « Comme s'il en pleuvait ». L'action se passe de nos jours, chez six colocataires qui cohabitent joyeusement. L'auteur, ayant recours à l'absurde, fait s'inviter, surgir, s'immiscer et s'imposer l'argent !!!

Mise en scène : Catherine Rouzeau
Interprètes : Lara Beretti, Camille Fallou, Catherine Guimbail, Erik Hallet, Sophie Thienot, Emmanuelle Turbé.
Auteur : Sébastien Thiéry adapté par Catherine Rouzeau



École de théâtre Mots Debout – Cours d'Art dramatique – La Rochelle - Elèves Niveau 3
Renseignements: ecoletheatremotsdebout@gmail.com 06 80 95 45 15

Clavette en fête, samedi 14 et dimanche 15 juillet :

Samedi 14 juillet, le comité des fêtes vous invite au parc multisports à partir de 13h30 à profiter en famille ou entre amis d'un moment convivial avec des jeux pour petits et grands.

Au programme : concours de pétanque, maquillage, pêche à la ligne, manège, jeux gonflables, babyfoot géant, buvette. Restauration le soir.

Pour tout renseignement, contactez le comité des fêtes au 06 16 48 81 79

Cette année, le village sera aussi en fête le dimanche 15 juillet !

L'apéritif d'accueil des clavetais et des nouveaux arrivants à partir de 11h30 à la salle des fêtes sera suivi d'un repas champêtre avec une formule salades bios et poêlée de volaille cuisinée, suivie de la fidèle et délicieuse tarte de votre boulanger.

Votre comité des fêtes sera toujours présent pour vous proposer les boissons nécessaires à vous désaltérer.



A partir de 14h30, un spectacle de la compagnie Ilot-Théâtre présentera une version inédite dévoilant

les étonnantes «**Cendrillon du Monde**». L'auteure du texte a voulu se plonger aux sources du conte et restituer une version dans laquelle notre société pourra aisément se reconnaître. Corps, voix, gestuelles d'un mouvement, rythme, en parfaite adéquation avec une musique qui voyage de l'Europe à l'Asie.

Un moment musical avec le groupe « **Alain Franck** » (accordéon, voix et guitare) vous permettra de danser pour terminer cette belle journée.

La fête du sport dimanche 23 septembre, à partir de 15h au parc multisports

Pour aborder la nouvelle saison dans l'action, Clavette vous propose cette année une fête du sport : des démonstrations et initiations au twirling, balavix, mei hua shuan, pétanque... et autres découvertes vous seront proposées.

Si vous avez une discipline à faire découvrir, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous proposer.

• Chantal Cherprenet-Quintin

BIBLIOTHÈQUE:

Cet été à la bibliothèque :

Depuis le 4 juin et jusqu'au 28 juillet, vous pourrez découvrir l'exposition de l'artiste Paboas avec ses Marinades.

La ludothèque sera disponible durant toutes les vacances scolaires avec le prêt des jeux de la garderie.

Les horaires de la bibliothèque pendant les grandes vacances :

À partir du 9 juillet : mardi de 16h30 à 19h et samedi de 10h30 à 12h30

Août : mardi de 16h30 à 19h

La rentrée à la bibliothèque :

Dans le cadre des expositions d'artistes, ce sont les clavetais qui seront à l'honneur à la fin de l'année avec les expositions de Michel Bonnin du 1^{er} septembre au

Bibliothèque de Clavette
Salle de l'ancienne bascule,
21 rue du Grand Chemin
bibliothequedeclavette@gmail.com
Tél. 05 46 35 33 13



31 octobre et de Michel Cormier du 2 novembre au 31 décembre.

Votre bibliothèque proposera « L'heure du conte » ou les « kamishibais », les premiers mercredis du mois, à 11h. La première sera donc le mercredi 5 septembre.

Nous vous rappelons que les mercredis après-midi sont invités tous les « talents aiguilles » quelques soient leur connaissance du sujet. Marie vous initiera ou vous enrichira selon votre demande de 15h à 17h30.

Et les animations qui s'égraineront tout au long de l'hiver sont à suivre sur le site de la mairie et la page Facebook de la bibliothèque. N'hésitez pas à les consulter, et à vous y inscrire.

• Patrick Quintin



LES BIO DÉCHETS

devront être collectés à partir de 2025.

Comment les collectivités s'y prennent-elles ?

Comment diminuer le poids des ordures ménagères ?



«La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs bio déchets* avant 2025 ».

Cela signifie que tous les Français devront avoir une nouvelle poubelle de tri spécialement pour ces déchets organiques «une troisième poubelle» (pour compostage, méthanisation, ou les deux) ou installer un composteur à domicile ou dans les quartiers.

Encore marginale en France, la collecte séparée des bios déchets sera généralisée d'ici 2025, selon la loi de transition énergétique. La collecte séparée des bios déchets (ou déchets organiques) et leur valorisation, sont encore le parent pauvre du traitement des déchets en France, en dépit du lancement de plusieurs initiatives locales. Les bios déchets représentent plus du tiers (36%) du poids des ordures ménagères résiduelles (OMR) d'un Français mais sont encore jetés en mélange dans la poubelle d'ordures ménagères ; et incinérer les bios déchets consiste à essayer de brûler de l'eau. En effet, ces déchets se caractérisent par une forte teneur en eau, de l'ordre de 60 à 90%. L'incinération des bios déchets apparaît donc comme une aberration énergétique à l'heure où l'efficacité énergétique est un impératif, a fortiori concernant les

incinérateurs d'ordures ménagères. «Pour rappel, les ordures ménagères collectées chaque année dans l'agglomération rochelaise sont incinérées à l'Unité de Valorisation Énergétique* de Chef-de-Baie. »

Reste qu'il revient ensuite à chaque collectivité de définir la manière d'y parvenir.



Pour La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, les composteurs sont donnés gratuitement par l'Agglomération, auparavant cédés aux habitants contre 10 euros. L'objectif est d'équiper un tiers des 30 000 foyers à l'horizon 2020 alors qu'ils ne sont que 5 000 aujourd'hui (270 kg d'ordures ménagères par habitant et par an sont ramassés). Les communes du Bassin de Marennes sont parvenues, de leur côté, à des résultats spectaculaires en instaurant une redevance incitative* : la production d'ordures ménagères est passée de 253 kg à 186 kg par an et par habitant entre 2014 et 2016. Le syndicat mixte Cyclad (qui collecte et gère les déchets de 200 000 habitants au nord du département) va néanmoins tenter l'expérimentation d'une nouvelle collecte. Malgré une politique précoce (2008) de distribution gratuite des composteurs, 63 % des foyers sont équipés d'un composteur, il reste des déchets organiques dans les sacs noirs. « 27%, selon des analyses ». Cela pourrait passer par la mise en place de camions biflux, qui se traduirait par le ramassage des emballages toutes les semaines et, en alternance d'une semaine à l'autre, celui des ordures ménagères et des bio



déchets. Pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la collecte des bio déchets va constituer une étape importante : « Cela fera nécessairement débat ». Les services préparent donc déjà la réforme qui va s'imposer à tous en 2025 mais, avant de prendre des mesures, l'Agglomération rochelaise se lance d'abord dans une réflexion globale.

David Caron, maire de Dompierre-sur-Mer et vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle en charge du traitement des déchets a annoncé en conseil communautaire, le 26 avril 2008, un plan d'action :

1. Une étude sur une solution de valorisation des bio déchets (méthanisation, compostage...)
2. Une étude sur les modes de financement du service de collecte et de traitement des déchets (taxe, redevance...).

* bio déchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables. <http://www.ecologique-solaire.gouv.fr/biodechets>

* L'unité de valorisation énergétique est le centre de traitement qui permet l'incinération des déchets ménagers non recyclables et valorise la chaleur qu'elle produit en chauffage urbain

* La redevance incitative est une REOM (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères) dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service par l'utilisateur. C'est-à-dire généralement en fonction du poids et/ou du volume et/ou du nombre de ramassages.

• Stéphane Beaupoux

ASSISTANTE DE VIE à domicile et dans votre village

Valérie Hiot, clavetaise, fait partie du réseau « Un temps pour vous » qui accompagne la personne pour tout type de prestations : toilette, hygiène de la maison, alimentation (courses et repas) déplacements, tâches administratives ou médicales, promenade...

Les engagements sont dans une évaluation des besoins et la qualité adaptée aux difficultés du quotidien.

Valérie est diplômée sanitaire et sociale et reste à votre disposition.
Renseignements au 06 22 17 54 31



LES COMPTEURS LINKY

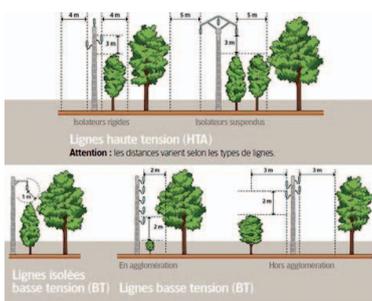
Enedis a informé la mairie que la pose des compteurs Linky sur la commune commencera à partir de juillet 2018.

Des documents informatifs sont disponibles sur le site d'Enedis <https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/compteur-linky>

Pour plus d'informations, contactez Enedis au 0 800 054 659 (n° vert)



ÉLAGAGE PRÉVENTIF



Qu'est-ce que l'élagage préventif ?

C'est couper régulièrement les branches et abattre les arbres fragiles ou trop proches du réseau afin d'éviter le contact avec les lignes électriques. S'il n'y a pas d'entretien à proximité des lignes électriques, cela peut entraîner

des perturbations dans l'alimentation électrique de l'habitation ou de la commune. En effet, en cas d'intempéries, les branches peuvent se plier ou casser. Si elles sont en contact avec les lignes électriques, elles peuvent provoquer des coupures de courant et des perturbations sur les installations, ou encore des interruptions de fourniture de plusieurs heures.

Quelles distances respecter ?

Il y a des distances à respecter pour l'élagage selon s'il s'agit de lignes à haute tension, de lignes à basse tension ou de lignes isolées à basse tension. (cf schéma)

Qui est en charge de l'élagage ?

Plusieurs cas :

- Si le réseau électrique est sur la voie publique et la végétation en domaine privé, c'est à la charge du propriétaire de la végétation,
- Si le réseau électrique et la végétation sont en domaine privé, c'est à la charge d'Enedis,
- Si le réseau électrique et la végétation sont en domaine public, c'est à la charge d'Enedis.

Quelle est la loi ?

Selon le Code Civil, art.1384 alinéa 1^{er}, chaque propriétaire, locataire ou exploitant de domaine est responsable de la maîtrise de la végétation sur son terrain.

Dans le cadre de son pouvoir de police, le maire pourra demander l'obligation d'élagage à la charge du propriétaire.

Numéro de dépannage et sécurité électricité
24h/24 et 7j/7 : 09 726 750 17

LE DISPOSITIF ARS ENEDIS « Patients à Haut Risque Vital »



Qui est concerné ?

- Les personnes placées sous respirateur artificiel et dont l'autonomie respiratoire est inférieure à 4 heures,
- Les enfants bénéficiant de nutrition parentérale,
- Les personnes en insuffisance rénale, en dialyse à domicile, peuvent aussi être concernées.

Les patients à Haut Risque Vital sont répertoriés sur la liste officielle des services de l'Etat gérée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Comment ça marche ?

- Les patients à Haut Risque Vital ou les associations gérant ces patients sont directement informés par Enedis en cas de délestage d'urgence ou de déclenchement du plan Action Dépannages Electricité (ADEL),
- En cas d'incident ponctuel sur le réseau, les patients à Haut Risque Vital ont à disposition un numéro d'appel afin d'obtenir des informations et ainsi prendre les mesures nécessaires.

Attention, Enedis ne se charge pas d'évacuer les patients.

Quelles sont les démarches pour en bénéficier ?

- Les personnes concernées doivent remplir un formulaire de demande d'information particulière en cas de coupure de courant et fournir un certificat médical auprès de l'ARS,
- L'ARS instruit ensuite la demande puis transmet sa décision à Enedis,
- Enedis effectue ensuite dans les 8 jours les repérages de réseau et notifie au patient la prise en compte de sa demande.



Contactez l'ARS :

4 Rue Micheline Ostermeyer,
86000 Poitiers - 05 49 42 30 50

SANS TROMPETTE NI TAMBOUR

Depuis la nuit des temps, l'homme a besoin de communiquer des informations au sein de groupes plus ou moins structurés. Sa vie parfois en dépendait. Depuis la Préhistoire et ses dessins qui signalent la présence de bêtes sauvages, cette technique est toujours utilisée par l'office des forêts pour signaler sur des panneaux la présence de nos animaux sauvages (ours, loups...). Les informations véhiculées étaient forcément très réduites. L'homme a découvert avec la parole un moyen plus précis facilement porté d'un groupe à l'autre pour communiquer. Je me rappelle vaguement de quelqu'un qui a envoyé des «missionnaires» dans le monde, qu'il appelait «apôtres»...

Plus près de nous, les troubadours, puis les colporteurs apportaient de villes en villages, de fermes en fermes, les nouvelles qui n'étaient pas toujours très fraîches ou très exactes. Ne dit-on pas «arrête de colporter toutes ces rumeurs» ! En Mésopotamie, des petits malins ont inventés vers 3300 avant JC l'écriture. Cette pratique rassemble ces deux dernières façons de communiquer (le dessin et la parole) : avec la fiabilité du dessin dans le temps et le côté plus précis et plus en nuance de la parole. Certaines écritures ont rapidement évoluées sur la phonétique des mots mais d'autres ont gardé le côté dessin de l'idée exprimée (pour preuves les écritures cursives ou logographiques, imagées... (Comme l'écriture chinoise).

Depuis que Clavette existe, plusieurs solutions ont été mises en pratique «pour se tenir informés des actualités de la mairie». Souvent les sermons des prêtres faisaient office de moyen de communication local. Dans les années napoléoniennes, il y a eu la trompette qui ralliait les habitants autour d'un crieur qui lisait la lettre du maire. Après, la trompette a été remplacée par un tambour et le crieur par un garde-champêtre. Mais le principe était le même. En 1983, cela fait 35 ans déjà, le temps passe vite ! La nouvelle municipalité crée le premier «Bulletin muni-

cipal». Il est né pour être distribué dans toutes les boîtes aux lettres. En 1989, sous l'impulsion des jeunes membres du conseil municipal (Jean Guy Barreault et Thierry Caugnon), le bulletin municipal s'étoffe. Il fallait lui trouver un nom : l'ancien instrument utilisé par le garde champêtre qui trônait à la mairie devient une évidence : il s'appellera le Tambour. L'année prochaine il aura 30 ans sous ce nom. Et oui ! Le petit journal des Clavetais est distribué dans les boîtes aux lettres deux fois par an, avec comme à l'origine la lettre du maire, mais aussi l'actualité des travaux et des manifestations dans la commune. Tous les membres du conseil municipal et des associations sont invités à chaque numéro à écrire un article ; Il y a même la place pour des Clavetais comme vous et moi. Félicitons ce bel outil de communication qui accompagne les nouveaux moyens de communication comme le site inter-



net, l'infolettre et les réseaux sociaux de la mairie de Clavette. Souhaitons-lui un bon anniversaire : 35 ans de bulletin communal ça se fête !

Bon vent au journal qui relie entre eux tous les Clavetais(es) de tous les âges !

• Gilles Gazeau

CLAVETTE. PROJET PHOTOS ANCIENNES.

Dans le but de constituer, si possible cette année, un album-souvenir, on aimerait trouver des plus ou moins vieilles photos, de personnes et de maisons ou paysages, pour le plaisir et pour en laisser le témoignage aux générations suivantes qui pourront peut-être même continuer.

A ceux qui accepteraient, il suffirait de passer à la bibliothèque, pour que Patrick Quintin puisse scanner de suite la ou les photos apportées, afin de les rendre immédiatement et ainsi éviter tout risque de perte.

• Groupe Patrimoine de Clavette, Elisabeth Naud

agenda

JUIN 2018

● **Expo de l'artiste Paboas**
jusqu'au 28 juillet
Bibliothèque

● **Kermesse**
23 juin - 16h
Parc multisports

● **Fête de la musique**
24 juin - 14h30
Place du Pressoir

● **Fête de l'école**
29 juin
École de Clavette

● **Théâtre des mots debout**
«Comme s'il en pleuvait»
29 juin - 20h30
Salle des fêtes

JUILLET 2018

● **Balade à pied nocturne**
6 juillet

● **Clavette en fête**
14 juillet - 13h30
Parc multisports

Et
15 juillet - 11h30
Place du Pressoir

SEPTEMBRE 2018

● **Expo de peintures de Michel Bonnin**
jusqu'au 31 octobre
Bibliothèque

● **Kamishibais/L'heure du conte**
5 septembre - 11 h
Bibliothèque

● **Vide grenier**
9 septembre

● **Journée pêche**
16 septembre
Lac des cols verts à Ciré d'Aunis

● **Fête du sport**
23 septembre - 15 h
Parc multisports

OCTOBRE 2018

● **Kamishibais/L'heure du conte**
3 octobre - 11 h
Bibliothèque

● **Baby grenier**
7 octobre
Salle des fêtes

● **Belote**
28 octobre
Salle des fêtes

● **Halloween**
31 octobre
Salle des fêtes

NOVEMBRE 2018

● **Expo de collages de Michel Cormier**
jusqu'au 31 décembre
Bibliothèque

● **Kamishibais/L'heure du conte**
7 novembre - 11 h
Bibliothèque

● **Beaujolais nouveau**
16 novembre
Salle des fêtes

● **Repas du CCAS**
18 novembre
Salle des fêtes

● **Marché de Noël**
25 novembre
Salle des fêtes

● **Marché de Noël**
25 novembre
Salle des fêtes

DÉCEMBRE 2018

● **Kamishibais/L'heure du conte**
5 décembre - 11 h
Bibliothèque

● **Boom de Noël**
14 décembre
Salle des fêtes

● **Journée de Noël**
16 décembre
Salle des fêtes

MAIRIE DE CLAVETTE

lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

mardi : 8h30-12h00

mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

jeudi : 8h30-12h00

vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Tél. : 05 46 35 81 57

Mail : infos@mairie-clavette.fr - Site : www.clavette.fr

 Mairie de Clavette 17220

NUMÉROS UTILES

SERVICES

Cabinet Infirmier : Mylène Lucky :	07 85 55 57 01
Assistante de vie : Valérie Hiot :	06 22 17 54 31
Masseur Kinésithérapeute : Tran Tuong Vi :	05 46 67 37 62
Maison de repos :	05 46 68 41 41
École de Clavette :	05 46 35 33 53
École de Montroy :	05 46 55 07 56
Collège La Jarrie :	05 46 35 90 54
Gendarmerie La Jarrie :	05 46 35 80 06
Le Relais d'Assistantes Maternelles La Jarrie :	05 46 00 87 02
Multi-accueil La Ribambelle	05 46 00 87 00
Aide à l'emploi : - Aigrefeuille :	05 46 27 53 07
- La Jarrie :	05 46 35 92 52
Mission Locale :	05 46 27 65 20
Assistante sociale :	05 17 83 44 60
Conciliateur de justice :	06 84 40 36 47
Sivom de la Plaine d'Aunis :	05 17 67 15 10
CdA La Rochelle (standard) :	05 46 30 34 00
La RESE :	05 46 35 68 24
Déchèterie :	0800 535 844
Presbytère d'Aigrefeuille :	05 46 35 51 01
Taxi de Clavette :	06 84 75 69 64

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes :	06 16 48 81 79
Association Parents d'Élèves Clavette-Montroy :	06 59 28 25 92
Association de chasse :	06 61 59 20 78
Les Petits Loups (Football 3/6 ans) :	06 16 48 81 79
Art de la Soie :	05 46 35 09 79
PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) :	05 46 01 97 69
CDIJ (Centre Départemental d'Informations Jeunesse) :	05 46 41 16 36
UDAF (Médiateur familles) :	06 33 97 91 18

COMMERÇANTS / ARTISANS

Alizés piscines	06 88 11 61 32
Arroscope (piscine, arrosage)	05 46 34 30 80
Boulangerie Le Jeun' Épi	05 46 35 00 01
Coudreau Agencement (rénovation)	06 49 10 98 03
Chambres d'hôtes « La Collégiale »	06 87 68 49 12
Crêpes en poch'	05 46 01 23 89
Dandonneau Dominique (primeur)	05 46 67 50 49
Easy Permis (auto école)	06 88 46 98 78
JBG (réparation navale)	06 62 26 21 93
Kiki Pizz	05 46 35 13 97
KP Coiffure (coif. à domicile)	06 64 43 59 07
La Cuillère d'Olives (traiteur oriental)	05 16 49 05 36
La Ferme De Pommerou	06 33 17 00 19
Le Café de la Paix	05 46 35 87 17
L'Échappée Deuche	06 10 80 77 53
Le Salon d'Émilie	05 46 68 02 58
Les Ciseaux Mobiles (coif. à domicile)	06 83 38 55 86
Les Filles à Marier (fleuriste)	09 67 44 51 79
L'O-Ré du Bois (menuisier)	05 16 07 00 82
Maison Bebium	06 17 75 04 10
Martin Corinne (coif. à domicile)	06 89 94 32 06
Panam'Alu	06 01 95 97 78
Pinho Services	06 95 12 22 93
Planet' Auto :	06 16 79 37 89
Sarl A. Suli Carrelage	06 77 36 53 15
Sarl Martin Freddy	06 07 24 69 36

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification